



Pôle des Etudes Doctorales
Centre des Etudes Doctorales Sciences et Techniques et Sciences Médicales

Inscription Administrative
Première Année de Doctorat
2026-2027

À l'issue des entretiens de sélection pour l'accès au cycle doctoral au sein du Centre d'Études Doctorales en Sciences et Techniques et en Sciences Médicales (CED-STSM), les candidats admis sont invités à accomplir les formalités administratives d'inscription, du 26/10/2026 au 30/10/2026, selon le calendrier des rendez-vous précisé dans la liste des candidats retenus.

Chaque candidat(e) doit se présenter à la date et à l'heure qui lui sont attribuées, muni(e) de toutes les pièces constituant le dossier d'inscription* au Cycle Doctoral.

*** : Lire attentivement la totalité du présent document pour la constitution du dossier d'inscription**

Conditions d'inscription en première année de doctorat

Le diplôme de Master ou un diplôme reconnu équivalent doit être en adéquation avec le profil des formations doctorales accréditées au CED-STSM, relevant des domaines suivants :

- Sciences, Techniques et Ingénierie (STE) ;
- Sciences, Technologie et Innovation (STI).

Pour les candidat(e)s titulaires d'un diplôme étranger conférant le grade de Master, la présentation d'une attestation d'équivalence délivrée par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation est obligatoire.

Les candidat(e)s titulaires d'un diplôme délivré par un établissement privé doivent fournir un justificatif attestant que leur diplôme est reconnu comme équivalent au diplôme national de Master ou à un diplôme équivalent, conformément à la réglementation en vigueur.

Pièces à Fournir pour l'Inscription en Thèse

1. Formulaire de Demande d'inscription en première année du Doctorat (à télécharger) dûment renseigné et signé, à imprimer en recto verso. Aucun formulaire manuscrit ne sera accepté ;
2. Originale et copie du Baccalauréat ;
3. Originale et copie de la Licence ou du diplôme équivalent ;
4. Original et copie du Master ou du diplôme équivalent ;
5. Relevés de notes du master ou diplôme équivalent attestant l'obtention d'au moins la mention Assez Bien;
6. Charte des thèses (à télécharger) dûment signée par le candidat, le Directeur de thèse, le Responsable de la structure de recherche d'accueil.
7. Photocopie de la Carte d'Identité Nationale ;
8. Déclaration sur l'honneur (à télécharger) pour les candidats retenus qui ne sont pas en activité professionnelle.
9. Deux photos d'identité portant au verso les Nom, Prénom et Numéro de la CIN ;
10. Pour les candidats internationaux, une autorisation d'inscription délivrée par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI).
11. Reçu du virement des frais d'inscription pour les candidats en activité professionnelle retenus.

Inscription Administrative

L'inscription administrative est subordonnée à la vérification de la complétude et de la conformité du dossier. Toute incohérence, information erronée ou non-conformité des pièces fournies peut entraîner le refus de l'inscription. Le cas échéant, le/la candidat(e) en sera informé(e) à l'adresse électronique renseignée dans son dossier d'inscription.

N.B :

Les dates et horaires de dépôt des dossiers doivent être strictement respectés.

Les dossiers complets, comportant toutes les signatures nécessaires, doivent être déposés auprès du service doctorat de l'établissement abritant la structure de recherche d'accueil du candidat, selon le planning des inscriptions.